

# 30

## PASS REBOND OCCITANIE

Jusqu'à

# 200K€

en subvention pour préparer  
la sortie de crise



### BÉNÉFICIAIRES

TPE et PME de plus d'1 an



### FORME DE L'AIDE

Subvention



### INTENSITÉ DE L'AIDE

De 50 à 70% (des dépenses éligibles)



### PÉRIODE

Jusqu'au 26/09/2020 ou  
jusqu'au terme de l'état  
d'urgence sanitaire

### QUELS PROJETS ?

Dans le contexte de crise du Covid-19, la Région **Occitanie** a adapté et renforcé son accompagnement des entreprises pour soutenir les projets visant à **préparer et anticiper la reprise économique**.

Cette aide pourra concerner :

- ↳ les investissements de production et aménagement liés
- ↳ les projets innovants (technologiques et non technologiques) de produits, de procédés de fabrication, de services...
- ↳ La transition numérique (développement d'outils à usage interne ou externe)
- ↳ La transition énergétique et écologique (démarches d'éco-conception, écologie industrielle, etc).

### QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises retenues pourront prétendre à une aide publique significative :

- ↳ jusqu'à **200 K€** en subvention
- ↳ représentant **50% des dépenses d'investissement et 70% pour la catégorie Innovation**
- ↳ couvrant les actifs corporels et incorporels, les études et prestations externes sur une durée de **24 mois**.

### QUAND BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Les entreprises pourront déposer leur dossier **jusqu'au 26 septembre 2020** ou jusqu'à publication du Décret mettant un terme à l'état d'urgence sanitaire.

**17ANS**

D'expérience

**53M€**

D'aides publiques  
obtenues en 2019

**4**

Implantations  
en France

**46**

Collaborateurs



**Franck  
MAUDOUX**

Directeur développement

**06 33 04 37 74**

franck.maudoux@abfdecisions.fr